



Procès-verbal de Assemblée générale d'ACORDER du 29 février 2024

25 personnes présentes

Dont 4 membres du comité d'ACORDER

Ordre du jour :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. Approbation de l'ordre du jour **VOTE**

1.2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 février 2024 (**AG2401**) **VOTE**

2. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION, RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DÉCHARGE AU COMITÉ

2.1. Présentation d'ACORDER et de ses activités en 2023

2.2. Présentation des comptes pour la période du 1er octobre 2022 au 31 septembre 2023

2.3. Décharge au comité **VOTE**

3. SITUATION DU CCER À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

3.1. Contexte et présentation des projets en cours

3.2. État des forces du CCER dans les instances associatives et participatives

3.3. Relation avec le nouveau rectorat

4. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS 2024

5. MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION

5.1. Exposé des motifs et compte-rendu des travaux (**AG2402**)

5.2. Discussion sur les deux versions proposées et **VOTE**¹

6. ÉLECTION DU COMITÉ 2024

6.1. Présentations des candidat-es

6.2. Élection du comité et désignation du trésorier/de la trésorière **VOTE**

7. ÉLECTION DES VÉRIFICATEUR·RICES AUX COMPTES 2024

7.1. Élection des vérificateur·rices aux comptes **VOTE**

8. DIVERS

¹ Conformément à l'article 15 « MODIFICATIONS DES STATUTS & DISSOLUTION » des statuts : « Les décisions relatives à la modification des statuts ou à la dissolution de l'association ne peuvent être prises que par l'AG, à la majorité des deux tiers des membres individuel les présent·es. »

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Le procès-verbal de l'assemblée générale de 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION, RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DÉCHARGE AU COMITÉ

Le comité de l'ACCORDER présente l'association :

- sa place dans l'organigramme de l'UNIGE ;
- qui peut y adhérer (membres individuels ou collectifs) ;
- modalités de fonctionnement (composition du comité et modalités de rencontre, organes) ;
- buts de l'Association (situation du CCER, défense de ses intérêts).

Il n'y a pas de questions sur la présentation.

Vincenzo Iacoviello-Frederic, trésorier de l'association, présente la comptabilité pour la période du 01.10.2022 au 30.09.2023.

Les deux vérificateurs des comptes, Thomas Guibentif et Leonhard Unterlerchner, sont absents.

Les vérificateurs des comptes avaient cependant approuvé les comptes en amont.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

3. SITUATION DU CCER À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Le comité discute de la précarité qui touche le CCER.

Alessio Giarrizzo présente le plan d'action du rectorat issu des résultats d'une enquête menée en 2021 qui mettaient en lumière des problèmes de précarité au niveau du CCER.

Un échange avec les personnes qui assistent à la réunion se met en place. Les mesures, ainsi que le rôle d'accorder sont discutés.

Le comité présente le plan d'action de SwissUniversity et les résultats du sondage de l'UNIL qui montrent des préoccupations liées à la précarité du CCER.

Le comité expose la problématique d'ACCORDER par rapport aux difficultés de mobilisation et présente les activités d'ACCORDER (internes et externes).

Le comité suggère de mettre en place une réunion avec les représentants des associations facultaires et celleux d'ACCORDER pour discuter avec les syndicats de l'instauration d'un cadre de discussion du CCER avec le rectorat.

Le comité va essayer de pousser pour avoir un secrétariat permanent.

4. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS 2024

Le comité revient sur les activités internes et externes de l'association.

5. MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION

Le comité présente deux versions de modification des statuts. S'ensuit une discussion avec les personnes présentes.

Aucun amendement n'est suggéré.

La première proposition ne remporte aucune voix.

La deuxième proposition est approuvée à l'unanimité.

6. ÉLECTION DU COMITÉ 2024

Élection des membres du comité

- **Marion Bouffier**, post-doctorante à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation ;
- **Céline Castellino**, assistante à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation ;
- **Vincenzo Iacoviello-Frederic**, maître-assistant et Chargé de cours à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation ;
- **Alison Montagrin**, maître-assistante à la Faculté de médecine ;
- **Lucas Müller**, collaborateur scientifique à la Faculté des sciences de la société ;
- **Leïla Tauil**, collaboratrice scientifique à la Faculté de théologie.

Le comité propose de procéder à la désignation du nouveau comité en bloc. Il n'y a pas d'opposition. Le comité, en bloc, est désigné à l'unanimité.

Élection du trésorier/de la trésorière parmi les membres du nouveau comité

Vincenzo Iacoviello-Frederic est élu trésorier à l'unanimité.

7. Élection des vérificateur·rices aux comptes

Cécile Boss (Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation) et Lorenzo Avellino (Faculté des sciences de la société) sont élus vérificateur·rices aux comptes à l'unanimité.

8. Divers

Il n'y a pas de divers.

Les membres du comité

Marion Bouffier

Céline Castellino

Vincenzo Iacoviello-Frederic

Alison Montagrin

Lucas Müller

Leïla Tauil